

La Lettre Municipale de Vieux-Berquin

Novembre
2021

n° 8



Éditorial



Chèr(e)s Berquinoises et Berquinois

La quatrième vague covid 19 fut moins importante que les précédentes : résultat sans doute obtenu grâce à l'accélération de la vaccination. Le retour à la vie normale est en cours, souhaitons qu'il soit durable.

Les travaux menés par Noréade rue de la Gare touchent à leur fin. Il est vrai que cette période fut difficile pour tous. Merci de la patience témoignée par les riverains lors de ce chantier, n'oublions pas les difficultés rencontrées par le personnel chargé des travaux.

Le chantier de réfection de la rue Abbé Lemire est achevé. La circulation s'effectue en sens unique. Nous sollicitons entre autres l'entretien de la rue du Plessy et du Brouck Straete en 2022.

Le permis de construire concernant la transformation de la chapelle en salle de mariage sera délivré avant le 25/11/2021. Le dossier de consultation des entreprises est

finalisé. Celui de la création d'un nouvel atelier municipal ne tardera pas à être déposé.

Le conseil municipal des jeunes est élu et installé depuis le 20 octobre. Nous souhaitons que ces jeunes élus y trouvent plaisir.

Je précise que l'apprentissage des langues qu'elles soient étrangères ou locales est du ressort de l'éducation nationale et non de la commune.

Le reportage effectué par WEO a permis de faire connaître notre village.

Une bonne nouvelle de dernière minute, la remise en état de la RD 69 reliant Merville à Vieux-Berquin démarrera le 2 novembre prochain pour trois semaines au moins. La partie agglomérée (entre les 2 panneaux d'agglomération) n'est pas concernée, elle le sera après les travaux d'assainissement programmés pour 2023.

Nous proposons pour élections futures une réorganisation des bureaux de votes. Nous sommes 2 078 électeurs inscrits, il est recommandé un maximum de 1 000 inscrits par bureau. Nous proposons la création d'un bureau supplémentaire au centre dans le même local en rééquilibrant ceux-ci. Il nous faut attendre l'accord de l'autorité supérieure. Nous communiquerons sur le sujet dès que possible.

L'année 2021 se termine, je souhaite à tous un bon dernier trimestre et de bonnes fêtes de fin d'année.

Jean-Paul SALOMÉ
Maire de Vieux-Berquin

**CONSOMMER LOCAL. AIDONS NOS COMMERÇANTS, NOS ARTISANS, NOS AGRICULTEURS.
ILS ONT BESOIN DE NOUS, NOUS AVONS BESOIN D'EUX. MERCI PAR AVANCE !**

RETOUR EN IMAGES



Da Vinci Run



Anniversaire de mariage de Gisèle et Maurice Deroo



Le carnaval de Vieux-Berquin



Le concert CCAS



La ducasse de Sec-Bois



Le salon des associations



ÉCOLE DU DROOGHOUT

Il y a eu du changement cette année dans l'école du Drooghout!

Mesdames DURANDET et MISSANA ont quitté l'école et ont été remplacées par madame VASUT qui enseigne dans la classe de CP-CE1-CE2 et madame VANDERMESSE qui enseigne en classe de CM1-CM2. Madame DELELIS, quant à elle, a gardé la classe de maternelle.

DANS LE JARDIN

Les élèves de la classe de CP-CE1-CE2 de madame VASUT, ont travaillé dans le jardin durant ce mois de septembre :

- Ils ont tondu la pelouse à l'aide d'une tondeuse manuelle.
- Ils ont défini des parcelles pour y planter des bulbes. Pour cela, ils ont enlevé la pelouse avec une griffe de jardinage, mis du compost, délimité la zone avec des pavés. Ensuite, ils ont planté les bulbes.
- Ils ont également ramassé les noix tombées au sol.

Des volontaires de la classe de CM1-CM2 de madame VANDERMESSE, ont également commencé à préparer une parcelle, le long de la palissade séparant le jardin du bassin. Les élèves de CM1-CM2 y planteront des bulbes prochainement. ■



TOUS DES OISEAUX

L'école a participé à la grande lessive le 14 octobre 2021

Cette année, le thème de cette exposition éphémère, réalisée le même jour dans toutes les écoles volontaires de France, était : « tous des oiseaux ».

- Les élèves ont réalisé une œuvre sur ce thème. Chaque œuvre était accrochée dans la cour et le jardin avec des pinces à linge. Les oiseaux devenaient donc, pendant cette journée, les pendants des élèves.

Les parents étaient invités à venir découvrir les œuvres après l'école. ■

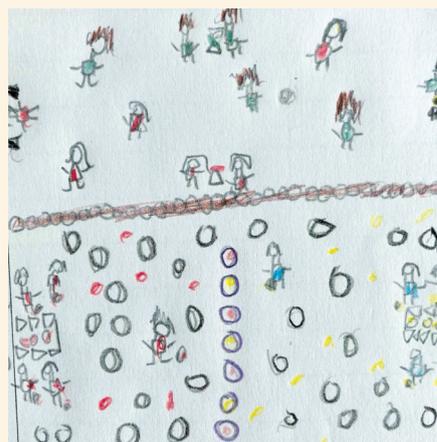
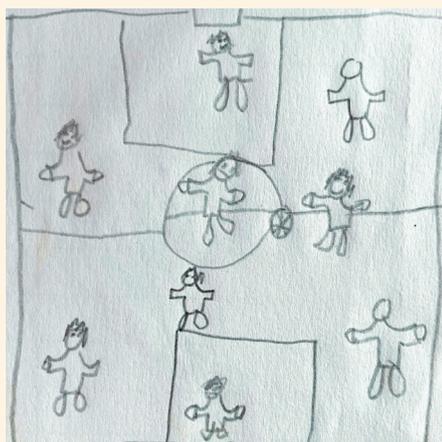




ÉCOLE LÉONARD DE VINCI

NETTOYONS LA NATURE

Fin septembre, les moyennes, les grandes sections de maternelle, les CP et les CE2 de l'école Léonard de Vinci ont participé à l'opération « Nettoyons la Nature », accompagnés de quelques parents d'élèves. De nombreux déchets ont été ramassés aux abords de l'école. Cette sortie pédagogique a permis de sensibiliser les enfants au nettoyage de notre Planète. Lors d'un diaporama, les élèves ont été sensibilisés sur la durée de vie des déchets dans la nature et sur l'importance du tri sélectif, que nous poursuivons dans nos classes. ■



UNE RENTRÉE SPORTIVE POUR LES CE1

Après avoir participé à la Da Vinci Run, le vendredi 1^{er} octobre, nous sommes allés à la salle de sports avec les CM1 et les CM2. Florian, l'animateur sportif de l'école, avait préparé des ateliers et des jeux autour du football. Esprit d'équipe, respect et dépassement de soi étaient au rendez-vous. C'était chouette! ■

La classe de CE1

VIE DES ÉCOLES

L'ÉCOLE SAINTE MARGUERITE MARIE

PROJET « NATURE »



Après avoir voyagé à travers le Monde l'année dernière, tous les élèves de l'école Sainte Marguerite Marie vont découvrir la Nature proche au fil des saisons puis plus lointaine à partir de cette année 2021-2022.

Nous allons découvrir, dans notre environnement proche, la ferme au fil des saisons : la vie à la ferme, les animaux, les végétaux, la biodiversité, les cultures, ... Vendredi 8 octobre, nous partons pour la 1^{re} journée à la ferme !

Nous installons aussi des jardinières au fil des saisons dans la cour de l'école (plantes, fleurs, bulbes) que nous allons entretenir et observer.

Dans la classe maternelle, nous avons découvert un fruit d'automne : la pomme. Nous avons appris à reconnaître le nom de certaines variétés de pommes, la constitution de la pomme, nous les avons goûtées afin de découvrir les goûts différents et leur texture ; certaines sont croquantes, d'autres plus fondantes, plus ou moins sucrées, ...

Nous avons fait du jus de pomme, de la compote et pour les anniversaires de la période, nous ferons des ateliers cuisine petits et grands : gâteau aux pommes, tarte aux pommes, chaussons aux pommes ... afin de découvrir toutes les transformations possibles de la pomme. Ceci permettra de lire une recette et de développer la coopération entre les enfants.

Nous avons aussi découvert le cycle de la pomme. La pomme n'a plus de secret pour nous !



CHANGEMENTS DE DIRECTION



ÉCOLE LÉONARD DE VINCI
ARRIVÉE DE
M^{me} CÉLINE MISSANA

Originaire de Morbecque, M^{me} MISSANA réside à Strazeel, enseignante depuis 16 ans, elle débute sa carrière dans le Valenciennois en zone d'éducation prioritaire, puis arrive à l'école du Drooghout à Sec-Bois en 2010, école dont elle prend la direction en 2019, elle occupe depuis la rentrée de septembre 2021 la direction de l'école Léonard de Vinci, enchantée de poursuivre sa carrière dans le village de Vieux-Berquin.



ÉCOLE DU DROOGHOUT
ARRIVÉE DE
M^{me} ÉMILIE VANDERMESSE

Originaire des Weppes, M^{me} VANDERMESSE réside au Doulieu, enseignante depuis 14 ans, elle débute sa carrière à Roubaix, puis depuis 3 ans à Merville. Ayant déjà fait quelques remplacements à l'école du Drooghout, elle est ravie d'en prendre la direction en septembre 2021.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

LE PERSONNEL COMMUNAL

ELLES OCCUPENT LES FONCTIONS D'ATSEM

Actrice incontournable de la vie d'une école maternelle, l'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) assiste l'enseignant dans la classe, peut assurer l'accueil du matin, aider les petits à l'heure de la cantine, leur inculquer les règles d'hygiène, mais aussi veiller à la propreté des locaux.



→ École Léonard de Vinci

De gauche à droite sur la photo :

- Nancy FAUVART (classe des moyennes sections) travaille pour la commune depuis 2019.
- Édith VERSCHAEVE (classe des grandes sections) travaille pour la commune depuis 2005.
- Virginie CALESSE (classe des petites et toutes petites section) travaille pour la commune depuis 2004.



→ École du Drooghout

- Barbara DELAGE travaille pour la commune depuis 2012.

LE PERSONNEL DE SERVICE ET D'ENTRETIEN DES ÉCOLES

À la cantine, chaque jour, dès 8 heures du matin : c'est un vrai marathon qui commence pour le personnel de service. 150 à 170 repas doivent être préparés en suivant les menus types élaborés par la Société API et les tables doivent être dressées pour un premier service qui commence à 11h30 à Vieux-Berquin, et à 12 heures à Sec Bois. Ensuite, le personnel procède au nettoyage de toutes les tables pour le deuxième service qui commence impérativement à 12h30 à Vieux Berquin.

→ Service entretien des locaux et restauration scolaire



Christine BAUDENS



Dorine HOUSPIE



Mélanie WADOUX



Sabine CHÂTEAU



Cynthia LAHOUSSE



Élodie CORTEQUISSE



Isabelle BODELE



Catherine BERRIAUX
Chef de service

LE PERSONNEL ADMINISTRATIF

Nouvellement arrivée dans l'équipe, Candice LEVOYE vous accueille tous les jours de 8h15 à 12h00 et de 15h00 à 17h30.

Candice est en charge de l'État civil, des élections, du recensement militaire, de l'urbanisme, des logements sociaux et des cimetières.



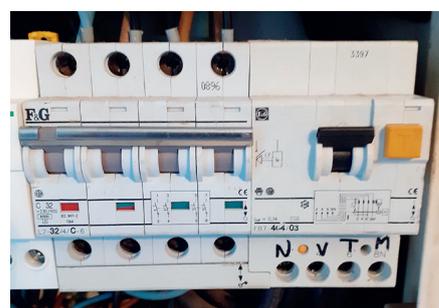
Candice LEVOYE

TRAVAUX

RÉALISÉS PAR LES SERVICES TECHNIQUES COMMUNAUX



→ Sécurisation du plancher dans le grenier de la mairie.



→ Divers travaux d'entretien dans les écoles : nettoyage du jardin, peinture au sol dans la cour, nettoyage des gouttières, réparation de WC, remplacement d'un groupe de sécurité du chauffe-eau, remplacement de poignées de portes...

→ Différentiel foot 380V.



→ Avancement d'entrée d'agglomération.
Pose des nouveaux panneaux de limitation de vitesse rue d'Estaires.



→ Réfection du muret-rambarde du Haut-Pont surplombant la Bourre rue de Cappel Boom à Caudescure.

→ Réalisation de la dalle béton pour recevoir les pompes à chaleurs de la salle des fêtes de Sec Bois.

Travaux réalisés par des entreprises extérieures

→ Des travaux d'isolation de combles ont été réalisés cet été par la société ISOWECK basée à Annezin (62), spécialisée dans les travaux de rénovation de l'isolation par soufflage (laine minérale) des combles perdus des collectivités. Ces travaux d'un montant de 10284€ TTC sont gratuits pour la commune car financés à 100% par les Certificats Économie d'Énergie. Les bâtiments concernés sont l'école Léonard de Vinci, l'école du Drooghout, le vestiaire foot de la salle des fêtes, l'Espace Louis de Berquin et la salle des fêtes de Sec-Bois.

→ Les travaux de remplacement des deux chaudières de la Salle des fêtes du Centre-Bourg ont été réalisés courant juillet par l'entreprise LJ SOOTS (Le Doulieu) pour un montant de 31 447€ HT. Deux chaudières gaz à condensation de marque Viessmann ont été installées, ainsi qu'une régulation avec commande à distance pour les 4 circuits. La première chaudière permet de chauffer la salle des fêtes et le restaurant scolaire (extension). La seconde, qui chauffe la cuisine et le vestiaire foot, produit également l'eau chaude. Une subvention d'un montant de 15 723€ sera versée par l'État au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2020 (50% du montant HT des travaux).

→ Les travaux d'installation de deux pompes à chaleur mode air/air (aérothermie), réversibles (chauffage l'hiver et possibilité de refroidissement l'été) ont été réalisés début août par l'entreprise LJ SOOTS dans la salle des fêtes de Sec-Bois pour un montant de 24 947€ HT. Une subvention d'un montant de 19 958€ sera versée par l'État au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2021 (80% du montant HT des travaux).

CADRE DE VIE

BIEN-VIVRE ENSEMBLE LA BRIGADE DU CIVISME

Il y a quelques temps nous remercions, les adolescents qui avaient pris l'initiative de nettoyer les débris laissés sur le City-stade par quelques individus peu soucieux de notre cadre de vie.

Nous avons fait le souhait de les rencontrer afin de les remercier et construire avec eux un projet de sensibilisation aux règles de civisme.

C'est donc un réel plaisir pour nous de pouvoir compter sur notre « brigade du civisme ». Véritables ambassadeurs des règles du bien-vivre ensemble et soucieux de maintenir notre cadre de vie nos 6 adolescents ont à cœur de faire valoir le civisme à Vieux-Berquin.

Leurs projets sont nombreux (ramassage des ordures dans notre village et sa campagne, Escape-Game sur le thème du civisme et de l'environnement ...) et nous les remercions d'avance pour leur dynamisme.

Vous les rencontrerez rapidement lors d'une campagne de sensibilisation aux gestes civiques. ■



CITOYENNETÉ

ÉLECTION LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS VOIT LE JOUR !

On vous en parlait dans la dernière lettre municipale avec le dépliant qui l'accompagnait. Les candidatures ont été déposées en mairie du 6 au 24 septembre. La campagne électorale des enfants a démarré le lundi 27 septembre et s'est achevée le jeudi 7 octobre.

Voici la liste des conseillers municipaux enfants qui ont été élus le 8 octobre (par ordre alphabétique) : BERTHELOOT Loïc, BEVE Lubin, COURDAIN Ambre, DEPUYDT LUTZ Louise, LIEFOOGHE Jules, MASSON Lemélian, PARSIS Léa, REUBRECHT Adèle, SOUCIET Célia, TERRIER Jules, WOUTS Wyatt.

Nous les félicitons et avons hâte de commencer les réunions de travail. Nous vous les présenterons plus en détails dans notre lettre municipale de janvier. ■



ACCUEIL

EHPAD DE VIEUX BERQUIN VISITES AUX RÉSIDENTS

Les familles sont de nouveau accueillies tous les jours sans rendez-vous de 13h30 à 17h30 sur présentation du Pass sanitaire et dans le respect des gestes barrières.

Toutes les animations internes ont repris normalement (ateliers manuels, mémoire, mot le plus long, gym douce, chants, etc).

Tous les 15 jours, Les résidents apprécient toujours autant les après midis « loto » qui sont organisés par les membres de l'Association Résidents plus.

Lors du loto du 14 juillet, un gâteau leur a été offert par l'Association et La Commune s'est associée à cette action en offrant le pétillant. ■

LES AINÉS DE LA COMMUNE

LE BANQUET DES AINÉS

Les aînés de la Commune auront enfin le plaisir de se retrouver lors du traditionnel banquet qui aura lieu le mercredi 15 décembre 2021.

Cette journée, tant attendue se déroulera bien entendu sur présentation du Pass sanitaire.

Nous ne doutons pas que ce moment sera propice à la joie et la convivialité.

En attendant, prenez soin de vous ! ■

SOLIDARITÉ

FÊTE SOLIDAIRE LUMIÈRE SUR LE TÉLÉTHON!



Pour cette édition 2021, le thème de la lumière sera mis à l'honneur.

La commune organise une belle fête solidaire et conviviale pour récolter un maximum de fonds. Le programme précis n'est pas encore bouclé, mais on peut d'ores et déjà dire qu'il y aura une vente d'objets artisanaux, des ateliers créatifs, et un fil rouge.

Pour réaliser cet événement, nous avons besoin de vous et nous souhaiterions connaître les personnes volontaires pour nous aider à la mise en place et l'organisation le jour de l'évènement. Si vous avez des idées d'animations ou de ventes pour récolter des fonds, vous êtes également les bienvenus!

Rendez-vous le samedi 20 novembre de 10h à 17h à la salle des fêtes et sur le parking, pour illuminer la vie de nombreuses personnes qui se battent chaque jour contre la maladie.

BANQUE ALIMENTAIRE



UN MOMENT SOLIDAIRE ESSENTIEL FAIRE FACE À LA HAUSSE DE LA DEMANDE

Comme chaque année, la commune se mobilise pour la banque alimentaire et vous offre la possibilité de faire un don. Cette année, le ramassage aura lieu le samedi 27 novembre de 9h30 à 12h30 à votre domicile.

Si vous êtes absents lors du ramassage et que vous souhaitez faire un don, vous pouvez laisser les denrées devant votre porte ou faire un don dans un des points de collecte mis en place au Carrefour Contact ainsi qu'à la mairie.

« Avec un résultat proche de notre objectif, cette édition 2020 est très satisfaisante au regard de la mobilisation déployée et des circonstances exceptionnelles. Mais nous devons rester vigilants et continuer à rechercher les ressources qui vont nous permettre de répondre à une demande en augmentation de 20% », explique Claude BALAND, Président du réseau des Banques Alimentaires.

ACCOMPAGNEMENT

CCFI - UNIS-CITÉ SOLIDARITÉ AUPRÈS DES PERSONNES ÂGÉES

Vous êtes seul(e), isolé(e),

Vous aimeriez avoir un accompagnant pour faire des courses, une balade, une sortie culturelle, voire même pour discuter, pour des jeux de sociétés, ou pour approfondir individuellement vos connaissances en informatique.

La CCFI partenaire d'Uniscités (association à but non lucratif) peut vous aider à réaliser vos souhaits, en mettant à votre disposition des jeunes volontaires de 18 à 25 ans en contrat civique.

Alors, n'hésitez pas à appeler!

Sylvain JACQUOT au 06 58 05 08 99

Coordinateur d'équipes et de projets.

C'est un service gratuit.

Les Intergénéreux par Unis Cité
Une visite, Un sourire

« À tout âge on a des choses à échanger, à partager... »

ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG JE DONNE MON SANG, JE SAUVE DES VIES

Le 6 juin, 118 personnes sont venues effectuer un don du sang à la salle de fêtes de Vieux-Berquin.

→ Qui peut donner?

Toute personne en bonne santé de 18 à 70 ans.

→ Fréquence des dons

- Les femmes : 4 fois au cours des 12 derniers mois.
- Les hommes : 6 fois au cours des 12 derniers mois.

→ Intervalle minimum entre 2 dons
8 semaines de date à date.

→ Prochains dons

- Merris : 12 décembre 2021.
- Vieux-Berquin :
 - 8 avril 2022 - Le grand cabaret sur la journée.
 - 2 octobre 2022 dans la salle de fêtes





ACCUEIL

LOISIRS D'ÉTÉ 4 SEMAINES SUR LE THÈME DE LA GOURMANDISE

L'accueil de loisirs d'été s'est déroulé avec succès du 12 juillet au 6 août 2021.

Au total, 104 enfants répartis sur les 4 semaines se sont amusés sur le thème de la gourmandise, encadrés par une équipe de 13 animateurs dirigée par une directrice, Sophie DESODT.

ACCOMPAGNEMENT



FLANDRE LYS AUTONOMIE LES ACTIONS EN 2021

Plusieurs actions n'ont pu être réalisées en 2020, restent encore à réaliser en 2021.

- Préventions des risques routiers.
- Gestes 1^{er} secours.
- Mémomut (stimulation cognitive).
- Ateliers tablettes : 12 personnes du centre bourg et des hameaux en ont bénéficié de 4 matinées de 3h, dernière initiation lundi 27 septembre.
- Atelier bien-être sophrologie (encore quelques places).
- Conférences prévues en novembre décembre suivies d'ateliers :
 - Aménagement et adaptation du logement.
 - La vie affective, amoureuse et sexuelle après 60 ans.



Les ateliers tablettes.

HARMONIE MUNICIPALE

ÉGLISE SAINT BARTHÉLÉMY MESSE DE SAINTE CÉCILE

L'Harmonie Municipale de VIEUX-BERQUIN est heureuse de vous informer qu'elle fêtera sa patronne Sainte Cécile le dimanche 21 novembre 2021.

Au cours de la cérémonie religieuse célébrée à 10h30 en l'église Saint Barthélémy de Vieux-Berquin, les œuvres suivantes seront interprétées :



- At The Movies with John WILLIAMS de J. WILLIAMS
- Palladio de K. JENKINS
- Nessun Dorma de G. PUCCINI
- Leichte Kavalerie de F. VON SUPPÉ

Venez nombreux pour nous écouter!

HAUTS DE FRANCE

SECTEUR NORD - PÉRIMÈTRE FLANDRES

RÉSEAU D'AUTOCARS



Ligne 930 ex ligne 130

Communes desservies

- Baillleul • Merris • Vieux-Berquin • Strazele • Pradelles • Borre • Hazebruck

Nouvelles plaquettes disponibles en mairie.

POINT PLUME

UN SERVICE GRATUIT



Un souci pour répondre à un courrier administratif, des difficultés pour remplir un formulaire ou un dossier (ex. APA, CMU, APL)?

Alors, n'hésitez pas à vous mettre en rapport avec Madame FOURNIER, Membre du Conseil Municipal, qui se tient à votre disposition pour vous conseiller ou pour vous aider dans la rédaction de ce document.

→ Pour cela il vous suffit d'appeler au 09 66 82 72 53.

C'est en toute discrétion que ce rendez-vous s'effectuera chez vous ou en mairie.

PRÉVENTION

MONOXYDE DE CARBONE RESTONS VIGILANTS

Le monoxyde de carbone : gaz inodore, incolore et non irritant.

Le monoxyde de carbone ou CO₂ est un gaz toxique, à peine plus léger que l'air qui se mélange donc très vite à celui-ci. Il provoque des décès très rapidement dans des circonstances d'exposition accidentelles, telles que : mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol. Il peut s'agir d'appareils de chauffage (principal ou d'appoint) de production d'eau chaude, de décoration ou de bricolage, de cuisinières, de poêles ou convecteurs de moteurs de groupe électrogène, de la fuite d'un conduit de cheminées, de foyers au mauvais tirage.

La toxicité du CO₂ est fonction de la dose absorbée (il s'agit toujours et exclusivement d'une absorption respiratoire). Il pénètre très librement et très rapidement jusqu'aux alvéoles Pulmonaires, de sorte que la quasi-totalité du CO₂ inhalé prend la place de l'oxygène dans le sang.

L'exposition prolongée (2 à 3h) peut provoquer pertes de connaissances, coma voire le décès.

Une exposition plus brève conduira à une intoxication légère caractérisée par des céphalées, vertiges, nausées/vomissements, palpitations, douleurs ou oppressions thoraciques.

COMMENT S'EN PRÉMUNIR

Quelques conseils simples suffisent à prévenir les intoxications au monoxyde de carbone.

→ Faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, chauffe-bains, inserts et poêles.

- Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée (par ramonage mécanique).
- Aérez tous les jours votre logement pendant 10 minutes, même par temps froid.
- N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans les cuisines, salles d'eau, et chaufferies principalement).
- Ne faites pas fonctionner en continu les chauffages d'appoint. ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Respectez les consignes d'utilisation des appareils interdits en lieu fermé (barbecues, poncesuses).
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage (brasero, cuisinière etc).
- Ne placez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé : exclusivement à l'extérieur.
- Pour les appareils à gaz, exigez un certificat de conformité auprès de votre installateur.

QUE FAIRE EN CAS D'INTOXICATION

Si vous avez des maux de tête, des nausées, des vomissements, vous êtes peut-être victime d'une intoxication au monoxyde de carbone.

- Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
- Arrêtez les appareils à combustion si possible.
- Évacuez les locaux et bâtiments.
- Appelez les secours.
 - Sapeurs pompiers : 18
 - Urgences médicales : 15

Auprès de qui se renseigner ?

Pour plus d'informations vous pouvez contacter
Le centre anti poison de LILLE au 0800 59 59 59
Un professionnel qualifié : plombier, chauffagiste, ramoneur.

VIE DES ASSOCIATIONS



→ Club détente et loisirs

Principales activités : jeux de cartes et sociétés le mardi après-midi une semaine sur deux.

- **Gymnastique** tous les jeudis matins de 9h30 à 10h30 animé par Jean-Paul REYNAERT à la salle des sports. La reprise de ces activités a tenu compte des conditions sanitaires.
- **Le repas de la gymnastique** précédé d'une marche pour se mettre en appétit a eu lieu le jeudi 29 juillet et a réuni 70 convives à l'auberge de la forêt de la Motte au Bois.
- **Séjour à Toulouse** et visite de la région du 4 au 9 octobre
- Le **Club détente et loisirs** a participé au **salon des associations**
- Le **Club détente et loisirs** participera au **Téléthon**.
- **Projets :** repas dansant d'ici la fin de l'année. ■

→ Assemblée générale Club le Joli Bois

L'assemblée générale du **Club le Joli Bois** a eu lieu le samedi 25 septembre. Cette assemblée générale était suivie d'un repas dansant apprécié de tous.

Pour aider M. PRUD' HOMME dans sa fonction de Président il a été proposé de prendre des adjoints.

Les activités du club :

- Jeux de cartes et sociétés 2 jeudis par mois, semaine différente du Club détente et loisirs.
- Les repas dansants 3 à 4 fois dans l'année.

La reprise de ces activités a toujours tenu compte des conditions sanitaires. ■

→ Club Tricot

Nous sommes un groupe de tricoteuses réunies tous les vendredis pour faire cliqueter nos aiguilles. En résultent de beaux ouvrages en tricot, crochet ou autre, vêtements ou déco, le tout autour d'une tasse de café et une bonne dose de papotages et de fous rires.



Nous tricots également pour les personnes dans le besoin : Amis Sans Frontières ou les Bébés du Cœur d'Hazebroeck.

Pour le Marché de Noël, nous mettons en commun nos réalisations et nos gains pour nous offrir en fin d'année un restaurant et au printemps une sortie.

Même pendant ces derniers mois plutôt troublés, nous avons gardé le contact en organisant des mini clubs chez l'une ou chez l'autre.

Donc oui, c'est un club Tricot, mais c'est aussi un Club Convivialité et Amitié et c'est le plus important.

Geneviève LERDUNG ■



→ Association Youmove

Notre avons pu assurer notre gala annuel en extérieur le dimanche 4 juillet 2021. Malgré le contexte et les règles sanitaires en vigueur, nos adhérents et bénévoles se sont donnés à fond et ont assuré un superbe spectacle! Bravo à vous tous pour votre énergie et votre joie!

Nous vous donnons rendez-vous pour notre prochain gala, deux représentations qui auront lieu les 4 et 5 juin 2022! Et avant nous pourrons nous retrouver pour notre super loto le samedi 12 mars 2022! ■

→ Tissage en Flandre

Vous aimez réaliser vous-même vos décorations de Noël. Rendez-vous le Samedi 6 novembre de 14h30 à 17h au 1^{er} étage de l'Espace Louis de Berquin. L'association *Tissage en Flandres* propose de se retrouver entre passionnés de travaux manuels pour une initiation gratuite au travail de la laine. Vous repartirez avec une réalisation en tissage ou en laine feutrée pour votre sapin. Tout le matériel est mis à disposition gratuitement. Atelier proposé aux adultes et aux enfants accompagnés à partir de 7 ans.

Inscription obligatoire en fonction des places disponibles au 06 21 09 19 34 ou a tissage.flandres@orange.fr

Pass sanitaire obligatoire à partir de 12 ans. ■



INTERNET

FIBRE OPTIQUE RACCORDEMENT DE LA COMMUNE DE VIEUX-BERQUIN

RÉUNION PUBLIQUE LE MERCREDI 3 NOVEMBRE

La desserte internet de notre commune n'est pas satisfaisante ... Voici une affirmation qui appartient désormais au passé!

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le déploiement de la fibre optique est en cours d'achèvement sur la commune de Vieux-Berquin et que la commercialisation par les fournisseurs d'accès à internet va débuter très prochainement!

Vous êtes cordialement conviés à la Réunion Publique qui aura lieu le mercredi 3 novembre à 18h30 à la salle des fêtes du centre-bourg.

Lors de cette réunion, vous serez informés des modalités de raccordement mais également des offres des nombreux fournisseurs d'accès présents sur le réseau public.

Nous serons très attentifs à ce que toutes les prescriptions sanitaires en vigueur soient mises en place, notamment la présentation du « pass sanitaire » et le port du masque obligatoire. ■



L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE ÉLIGIBLE À LA FIBRE OPTIQUE!

La fibre optique est la technologie la plus récente en matière d'Internet. Elle permet d'atteindre les meilleures vitesses de connexion. Elle ne présente que des avantages et est aujourd'hui bon marché.

Dès la mi-novembre 2021, les habitants de Vieux-Berquin pourront à leur tour en profiter puisque les 1118 logements de la commune seront éligibles à la fibre optique, qu'ils soient situés dans le centre-bourg, dans les hameaux de Sec-Bois et de Caudescure ou dans la campagne Vieux-Berquinoise la plus reculée.

En pratique, le fournisseur d'accès Internet que vous choisirez viendra effectuer le raccordement (gratuitement si votre domicile n'est pas situé à plus de 35 mètres du domaine public) et vous n'aurez qu'à souscrire un abonnement.

Ce déploiement massif du très haut débit par la fibre optique a été rendu possible par la politique volontariste mise en œuvre depuis quelques années dans les zones non couvertes par les opérateurs privés par les Départements du Nord et du Pas-de-Calais et la Région Hauts-de-France.

Délégué de service public mandaté par le Syndicat mixte « La Fibre numérique 59-62 », la société CAP FIBRE construit et exploite le réseau fibre optique pour les zones rurales du Nord et du Pas de Calais. ■

→ Afin de répondre à toutes vos interrogations et vous accompagner dans vos démarches, **CAP FIBRE a mis en place un n° vert gratuit : 0800 159 162**

CONFÉRENCE

SECTION HISTOIRE LOCALE DE VIEUX-BERQUIN SUR LES PAS DU GÉNÉRAL DE GAULLE DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

Par Monsieur **Christian DEFEBVRE**

La Section histoire locale de Vieux-Berquin vous invite à une conférence

le jeudi 18 novembre 2021 à 16 h

à l'Espace Louis de Berquin
rue de l'Abbé Lemire - 59232 Vieux-Berquin ■



Entrée gratuite - Pass sanitaire obligatoire
Renseignements auprès de
Madame Arlette FLAMMEY
03 28 40 99 95

Expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité Municipale

En vertu de l'Article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale.

Toutes nos félicitations aux enfants qui viennent d'intégrer le Conseil municipal des jeunes. Nous leur souhaitons tous nos encouragements pour cet investissement et espérons que leurs propositions à venir pourront se réaliser. Cet engagement que nous souhaitons n'est pas anodin, c'est un premier pas au service de la communauté. Ces jeunes sont les acteurs du futur de notre village. Comme dans tous les cycles, une nouvelle génération va commencer à s'investir, une autre aurait dû admettre à temps de se retirer.

La fibre numérique se déploie actuellement dans notre secteur. Elle nous permettra d'être en phase avec les attentes de communications et d'activités professionnelles et de loisirs. Nous constatons que d'un village à l'autre, l'approche n'est pas la même. Ainsi, à l'image de beaucoup de communes, nos voisins et amis neuf-berquinois en profitent pour enfouir le réseau aérien et buser des fossés pour créer de nouveaux chemins champêtres tant attendus par les habitants ruraux. Nous vous avons proposé cela dans notre programme, par exemple vers Caudescure à partir de la rue d'Estaires. La municipalité berquinoise ne s'est même pas posée la question de cette opportunité unique.

La communauté de communes (CCFI) vient d'acter dans le cadre de son plan vélo, la réalisation de 150 km de pistes cyclables sur son territoire. Elle affirme ainsi sa volonté d'encourager les modes de déplacements alternatifs. Malheureusement, nos élus majoritaires ont encore fait le choix du 100% voiture.

Pas un mètre de piste cyclable ne passera par notre commune. « Si vous voulez voir la campagne et le paysage, prenez votre voiture et faite quelques kilomètres » nous affirmait encore le maire lors du débat d'implantation de la déchetterie, fermant ainsi la très belle perspective vers les champs et la forêt depuis le centre-bourg. Pas même un début de débat, circulez (en voiture), il n'y a rien à voir !

La commune bénéficie de réfections de voiries en centre-bourg réalisées et financées par la CCFI. C'est une bonne chose, mais il n'y a pas lieu de s'enorgueillir. La CCFI s'investit autant chez nos voisins, voir même plus. Comment la commune de Vieux-Berquin peut-elle peser sur les choix intercommunaux alors qu'aujourd'hui, nos élus brillent par leur absentéisme aux conseils intercommunaux ?

Dernier point, nous vous relations au printemps dernier notre initiative de nettoyage de notre campagne. Nous venons d'apprendre que la commune lance sa « propre » opération le 6 novembre. Nous vous encourageons à y participer nombreux, pour prouver que même reprises et copiées, nos idées vont dans le bon sens.

Des informations complémentaires sur notre action, la vie du village, les nouveautés et événements sont ajoutés régulièrement sur notre page Facebook

Rédigé le 6 octobre 2021, suivez-nous sur

#Agissons ensemble pour Vieux-Berquin dès aujourd'hui



**LE 6
NOVEMBRE
2021**
Choisissons la nature,
Choisissons la
propreté

Rendez-vous devant la mairie
à 9h00.

Soyons nombreux, pour contribuer à
faire de Vieux-Berquin, un village où la
propreté règne en maître



Accédez à toute l'actualité
de Vieux Berquin
grâce à notre nouvelle application
entièrement
GRATUITE et **SANS INSCRIPTION**



Informations
Signaler
Etre aidé
Agenda

Pour télécharger l'application :

- Sur mon smartphone, je me rends sur l'**Apple Store (Apple)** ou le **Play Store (Android)**
- Dans la barre de recherche je tape : "Vieux Berquin, village connecté"
- Je télécharge l'application 





LES ASSIETTES DE NOS ENFANTS

CIRCUITS COURS, PRODUITS LOCAUX

La commune a attribué à la société **API RESTAURATION** pour 3 nouvelles années le marché d'assistance technique en matière d'approvisionnement des denrées pour le restaurant scolaire (170 repas élaborés chaque jour d'école par notre équipe de cuisinières, les repas de l'accueil de loisirs du mercredi et des grandes vacances scolaires + les repas livrés pour l'accueil de loisirs des petites vacances).

La commune a souhaité privilégier la continuité du service avec une entreprise qui a donné satisfaction jusqu'alors et présente les meilleures garanties techniques, notamment en terme d'équilibre alimentaire, de diversité, de qualité des denrées, d'approvisionnements directs de produits de l'agriculture (circuits courts, produits locaux).

Depuis la rentrée de septembre, le restaurant scolaire applique strictement les termes de la **Loi EGALIM** qui implique d'être en mesure de proposer au moins **50% de produits de qualité et durables**, dont au moins **20% de produits biologiques** (obligation légale à partir du 1^{er} janvier 2022).

- Privilégier les produits frais de saison.
- Éviter autant que possible les conserves.
- Éviter autant que possible les mets achetés tout fait, prêts à réchauffer, la règle étant la confection du repas sur place.
- Sélectionner des produits de qualité irréprochable, de saveur excellente.
- Choisir les viandes les plus tendres.

Comme le stipule la loi, la commune s'inscrit également dans une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire (établissement d'un diagnostic, identification des principales causes, plan d'actions, suivi et bilan annuel).

Votre commune privilégie les produits locaux, alors nous comptons donc sur vous aussi pour soutenir les commerces Vieux-Berquinois!!!
Manger et consommer local. ■

Le Village de Noël
Grand-Place de Vieux-Berquin

du 11 au 22 Décembre 2021

chalets de Noël, animations, musique, concours de crèche, piste de luge, manège pour enfants, mascottes, spectacle de Noël, restauration à emporter, ambiance festiveet pleins d'autres surprises à venir !!

Programme distribué dans vos boîtes aux lettres ultérieurement

ORGANISÉ PAR LA MAISON COTTIGNY, LE COMITÉ DES FETES ET LA COMMUNE DE VIEUX-BERQUIN

LA FORÊT DE NIEPPE UN ESPACE NATUREL À PRÉSERVER

La forêt domaniale de Nieppe d'une surface totale de 2602 hectares (dont 350 ha sur le territoire de la commune de Vieux-Berquin) constitue le massif forestier le plus étendu de Flandre.

Comme toutes les forêts, elle constitue un patrimoine précieux et fragile qui procure des ressources renouvelables de qualité, du bois, de l'eau plus pure, des espaces de ressourcement...

C'est pourquoi les forestiers de l'Office National des Forêts (ONF) sont particulièrement attentifs à les préserver comme à concilier au mieux les pratiques dans l'intérêt de tous et de chacun. Ils doivent s'assurer que le public ira sur des parcelles et zones de la forêt où il a le droit d'aller, pour assurer pleinement sa sécurité, mais aussi pour éviter qu'il ne se rende sur des parcelles en cours d'exploitation ou avec des arbres malades (avec la chararose du frêne qui a sévi en 2016, il reste encore des bois secs sur pied et des bois instables).

En forêt domaniale, au-delà des pratiques sportives individuelles, familiales ou en petit groupe, il est rappelé que toute manifestation associative doit ainsi être autorisée par l'ONF, représentant l'État propriétaire.

En amont de toute autre démarche administrative, il appartient donc aux associations d'effectuer une demande auprès de l'ONF indiquant l'activité, la date, le lieu, et les caractéristiques de la manifestation. ■

Contact : Jean AVELLO - Technicien Forestier Territorial
Tél : 06 16 22 51 72 - Courriel : jean.ayello@onf.fr

Vous pouvez consulter le calendrier de chasse en forêt de Nieppe pour la saison 2021-2022 en Mairie.

GRATUIT **SAMEDI 13 NOVEMBRE 2021**
RÉDUISONS NOS DÉCHETS 10h-17h
8^e SALON

ESPACE ELISABETH DANTIN-FATOUX MORBECQUE
PLACE DE L'HOTEL DE VILLE

ANIMATIONS ET ATELIERS ZÉRO DÉCHET, COLLECTE SUR PLACE POUR VALORISATION :
bouchons en plastique, petit électroménager, objets divers pour une seconde vie...

À GAGNER :
Composteurs et Bokashis
Tombola enfants
divers lots

ccfi Flandre lys

Marché de Noël artisanal

Les 4 et 5 décembre 2021

Organisé par Espace Loisirs avec l'aide de la municipalité

Salle des fêtes & Salon du Plessis

Animations extérieures et présence du Père Noël

PLANTONS LE DÉCOR
Espaces naturels régionaux

espaces naturels régionaux Région Hauts-de-France

COMMANDE GROUPEE
arbres, arbustes, fruitiers & variétés potagères

2021 2022

www.plantonsledecor.fr
Découvrez, choisissez et commandez.

COMMANDES À PASSER AVANT LE 6 NOVEMBRE

BIEN VIVRE ENSEMBLE À VIEUX-BERQUIN



Il peut vous paraître redondant de lire un article sur les règles de civisme, mais il est important que nos réflexes, nos gestes soient en adéquation avec le respect d'autrui et de l'environnement.

Il n'est pas rare d'entendre dire que Vieux-Berquin est un village convivial, accueillant où il fait bon vivre, Cependant, il y a beaucoup à faire pour entretenir notre cadre de vie.

Il nous appartient à nous, Vieux-Berquinoises et Vieux-Berquinois, de faire que notre village nous soit agréable et où il y fait bon vivre. Pour ce faire, chacun d'entre nous, doit y contribuer en respectant tout simplement son voisin, son environnement, son quartier.

D'ici quelques mois vous verrez une campagne de sensibilisation aux gestes de civisme du quotidien qui sera menée par notre brigade du civisme. En attendant permettez nous de réitérer une nouvelle fois les règles suivantes :

- **Les festivités reprennent et les rassemblements festifs privés aussi**, soyons vigilants aux nuisances sonores afin de ne pas déranger le voisinage. Évitez les « *pétards et petit feu d'artifice en pleine nuit* » afin de permettre à chacun une nuit paisible.
- **Le stationnement sur les trottoirs est interdit**. Trop souvent, des poussettes et les fauteuils roulants doivent emprunter la chaussée avec les dangers que cela comporte. Arrêt et stationnement gênant. Certaines zones ne sont pas réglementées par une signalisation indiquant que l'arrêt ou le stationnement sont interdits. Néanmoins l'arrêt et le stationnement ne sont pas autorisés.
- **Le ramassage des ordures ménagères à lieu le mardi**. Soyons vigilants à sortir les poubelles le lundi soir et les rentrer le plus rapidement possible. Une fois encore veillons à l'accessibilité des trottoirs pour chacun et chacune sans mettre en difficultés les usagers sans oublier la propreté de nos rues.
- **Les horaires des travaux de bricolage ou de jardinage** réalisés par les particuliers utilisant des outils susceptibles de porter

atteinte à la tranquillité du voisinage (tondeuse, tronçonneuse, perceuse, bétonnière ou scie mécanique) sont autorisés uniquement :

- Du lundi au vendredi de : 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,
 - Le samedi de : 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
 - Les dimanches et les jours fériés de : 10h00 à 12h00
- **Rappelons également qu'il est interdit de brûler les végétaux.**
 - **Les déjections canines** doivent être ramassées, des sacs sont à votre disposition à divers endroits de la commune
 - **Les propriétaires ou les locataires sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs et du fil d'eau** face à leur habitation. Les déchets ne doivent en aucun cas être jetés sur la voie publique ni dans les avaloirs d'eaux pluviales.
 - **Les arbres, arbustes et haies en bordure des voies publiques** ne doivent en aucun cas gêner la circulation des piétons ou des véhicules. Il vous appartient de procéder à la coupe, à la taille ou à l'élagage de toute végétation les mauvaises herbes n'ont pas leurs places sur nos trottoirs. Ne fleurissons pas la ville avec des mauvaises herbes, les services communaux se chargent de le faire avec professionnalisme, aidons-les plutôt en arrachant les plantes non désirables envahissant nos trottoirs et façades de maison. ■

AGENDA

→ Novembre

- **3 novembre**
14 et 15h - Ateliers fabrications de marionnettes à la médiathèque.
Uniquement sur réservation.
- **3 novembre**
18h30 - Réunion concernant la fibre optique - Salle des fêtes.
- **6 novembre**
Opération *Nettoyons la nature* organisé par la municipalité.
- **9 novembre**
18h30 - Défilé de St Martin.
- **11 novembre**
Cérémonie aux monuments aux morts
10h30 - Vieux-Berquin
11h - Sec-Bois
- **18 novembre**
16h - Espace Louis de Berquin.
Conférence débat animée par Christian DEFEBVRE.
Thème : Sur les pas du Général de Gaulle dans les Hauts-de-France.
- **20 novembre**
14h /19h - Téléthon
Salle des fêtes et extérieur.
- **21 novembre**
10h30 - Concert de Sainte Cécile
Église de Vieux-Berquin suivi d'une réception salle des fêtes.
- **27 novembre**
À partir de 9h - Banque alimentaire
Passage dans les maisons.

→ Décembre

- **4 et 5 décembre**
Marché de Noël organisé par Espace loisirs. Salle des fêtes - Espace Louis de Berquin
Salon du Plessis.

• 5 décembre

11h30 - hommage aux anciens d'A.F.N aux monuments aux morts.

• 10 décembre

Distribution des colis de Noël aux aînés de plus de 75 ans et aux personnes en situation de handicap.

• 10 décembre

Marché de Noël école Léonard de Vinci à la salle des fêtes.

• 11 au 22 décembre :

Village de Noël sur la Grand-place.

• 11 décembre

Concours de crèches - Église.

• 11 décembre

Repas A.F.N Sec-Bois.

• 12 décembre

Sainte Barbe - Monument aux morts et caserne des pompiers.

• 15 décembre

Banquet des aînés.

• 15 décembre

15h30 - Spectacle de marionnettes. Espace Louis de Berquin, salle du haut.
Uniquement sur réservation.

• 17 décembre

Marché de Noël
École du Drooghout.
Salle des fêtes de sec- bois.

• 18 décembre

Loto - Salle des fêtes
Organisé par *You move*.

• 19 décembre

Spectacle de Noël
Salle des fetes de Vieux-Berquin.

• 8 janvier 2022

19h30 - Cérémonie des vœux communaux à la Salle des fêtes.

La Lettre Municipale de Vieux-Berquin

Directeur de la publication : Jean-Paul SALOMÉ ■ **Rédacteur en chef :** Pierre-Louis RUYANT ■ **Comité de rédaction :** Jean- Paul SALOMÉ, Pierre-Louis RUYANT, Arlette FLAMMEY, Cindy SCHRAEN, Lucette FOURNIER, Régis VANDAMME, Patricia SIMON, Charlotte BERTHES et les Services Municipaux ■ **Crédit photos :** Mairie de Vieux-Berquin, Adobe Stock ■ **Création graphique :** Jean-Christophe BATTISTI ■ **Impression :** 1200 exemplaires sur papier recyclé - Nord'Imprim - Steenvoorde ■ **ISSN :** en cours

Mairie de Vieux-Berquin - 8 Grand-Place 59232 - **Téléphone :** 03 28 42 70 07

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et de 15h00 à 17h30, le samedi de 9h00 à 11h00 à l'exception des mois de juillet et Août.
www.mairie-vieux-berquin.fr - contact@mairie-vieux-berquin.fr